

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2016

Date de la convocation : 10 novembre 2016

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des dossiers en cours
 - Logements seniors
 - Acquisition et vente de logements
 - Travaux sécurisation RD99
- Compte-rendu des différentes réunions
- Fonds de concours intercommunal pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public – Travaux de mise aux normes
- Décision Modificative n°1 budget assainissement
- Droit de Préemption Urbain
- Convention relative au programme d'installation d'abris voyageurs dans le Département de la Vendée
- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées) de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte
- Contrat d'assurance Villassur
- Sydev : recensement et planification des travaux 2017
- Personnel communal
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Damien SABOURAUD, Denise AUGUIN, Stéphane BONNEAU, Sonia ALLETRU, René-Louis COLAS, Stéphanie ROYER et Fabienne SPENNATO, Claude PICARD, Jacky BELOUIN, Marinette BOBINEAU et Jackie LARDY.

Secrétaire de séance : Jacky BELOUIN

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- Suivi des dossiers en cours

➤ Logement seniors

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fin de l'appel d'offres lancé par Vendée Logement pour la construction des logements seniors. Une relance est effectuée pour la partie plomberie et chauffage qui n'a obtenu qu'une réponse. Cette relance n'empêche pas le lancement des premiers travaux.

➤ Acquisition et vente de logements

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des suites données pour l'acquisition du bien 7 place du Héraut. Il évoque un échange avec Monsieur BURBAN, architecte, pour évaluer les travaux à effectuer sur le bien. Le service des Domaines a estimé le bien à 78 000€.

Concernant la vente du presbytère : Les diagnostics immobiliers obligatoires avant une vente ont été réalisés par E.D.I 91 dans l'attente du rapport.

➤ Travaux sécurisation RD 99

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du lancement des travaux réalisés par la COLAS. L'installation des bordures et des panneaux a été réalisée durant la semaine 46, reste à faire le marquage au sol.

2- Compte rendu des différentes réunions

➤ Exercice de confinement réalisé à l'école

Monsieur le Maire fait part de la réalisation d'un exercice de confinement à l'école en cas d'attaque terroriste en présence de plusieurs élus. Plusieurs consignes émises par le Ministère de l'éducation ont été appliquées au sein de l'école avec :

- L'installation de verrous sur chaque porte d'entrée de classe
- L'achat de panneaux « Stationnement interdit » à poser devant l'école

Un devis sera prochainement réalisé pour l'installation d'un film miroir sans tain ou de rideau.

➤ Conseil d'école

Monsieur Henri GORALCZYK informe le Conseil Municipal des points évoqués lors du Conseil d'école du 8 novembre :

- Installation du nouveau Conseil d'école
- Travaux réalisés à l'école (parquets cirés, fixation porte-manteaux, verrous et crochets.)
- Présentation de l'équipe pédagogique et des TAP (groupe vert avec Denise, groupe orange avec Jennifer et groupe rouge avec Brigitte)
- Relation entre l'école de Mervent et celle de Madagascar
- Echange sur les projets pédagogiques et l'accompagnement spécialisé pour certains sur les TAP
- Effectif de l'année : 63 élèves (26 petits, 17 moyens et 20 grands)
- Présentation de la réorganisation des cycles et des nouveaux programmes de l'élémentaire.
- Présentation des projets d'école :
 - o Axe 1 : Améliorer la compréhension en lecture et la production d'écrits dans tous les domaines
 - o Axe 2 : Accompagner les élèves en développant des dispositifs personnalisés
 - o Axe 3 : Ouvrir l'école sur l'extérieur
- Demande de travaux (Lavabo, toilettes extérieures transformées en rangement de matériels de jardinage, installation d'un butoir, ...)

Monsieur Damien SABOURAUD évoque le problème de la classe mobile, dont il manque deux ordinateurs portables ACER et la désinstallation, volontaire ou non, du matériel. Le coût de la remise en état de la classe mobile se chiffre à 244,80€ TTC. La mise en place d'un contrat de maintenance est à nouveau évoquée.

➤ Modification du PLU

Monsieur le Maire fait part d'un échange avec le cabinet « Voix Mixtes concernant les modifications du PLU. Il faudra prévoir une modification du règlement du PLU et pour les 2 principaux points une modification des plans.

3- Fonds de concours intercommunal pour la mise en accessibilité des Etablissements

Recevant du Public – Travaux de mise aux normes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'existence d'un fond de concours au sein de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte dans le cadre du dispositif exceptionnel et ponctuel « fond de concours aux communes » pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des espaces publics communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFIRME**, son intention de demander un fond de concours à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte dans le cadre du dispositif exceptionnel et ponctuel « fonds de concours aux communes » pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des espaces publics communaux en vue de participer au financement des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, à savoir église, toilettes publiques, école et salle Jean-Louis RIPAUD.

- **PRECISE**, qu'une délibération précisant le montant du fonds de concours sollicité doit intervenir ultérieurement aux vues des éléments de faisabilité technique de l'opération (aspects : foncier, juridique, technique, ...) du montage budgétaire ainsi que d'un calendrier prévisionnel de réalisation.

4- Décision modificative n°1 budget assainissement

Des travaux de réparation du bac à sable du Lotissement des Bouronnières sont prévus mais non pas été budgétisés. Monsieur le Maire fait part de la nécessité de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget assainissement de l'exercice 2016 :

Comptes dépenses

Sens	Section	Chap.	Art.	Objet	Montant
D	I	21	21562	Matériel spécifique d'exploitation Service d'assainissement	11 896,90 €

Comptes recettes

Sens	Section	Chap.	Art.	Objet	Montant
R	I	16	1641	Emprunts en euro	11 896,90 €

5- Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour la parcelle C 1101 a été reçue en Mairie. Etant donné que Monsieur le Maire est personnellement intéressé à l'affaire car il est le futur acquéreur, il ne peut exercer la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'exercice du droit de préemption urbain et se retire de la salle lors de la prise de décision.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** que la commune titulaire du droit de préemption renonce à l'exercice de ce droit pour cette opération immobilière.

6- Convention relative au programme d'installation d'abris de voyageurs dans le Département de la Vendée

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports collectifs interurbains, et notamment des transports scolaires, le Département a décidé de s'engager dans la réalisation d'un programme d'implantation d'abris voyageurs. L'installation sur le territoire des communes concernées fait, au préalable, l'objet d'une convention définissant les obligations de chacune des parties.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Conseil Départemental va remplacer l'abri voyageurs situé route du Lac RD99. De ce fait, une convention doit être signée entre le Conseil Départemental et la commune, définissant les obligations de chacun et conclue jusqu'au 31 décembre 2018 tacitement renouvelée pour une durée de 12 années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix « Pour » et 1 abstention :

- ➔ **APPROUVE** les termes de la convention relative au programme d'installation d'abris voyageurs dans la Département de la Vendée.

☉ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Conseil Départemental.

7- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'évaluation des charges Transférées) de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport de la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte du 26 septembre 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

- 5 voix pour
- 2 contre
- 7 abstentions
- **APPROUVE** le rapport de la CLECT de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte du 26 septembre 2016 et l'application des montants des attributions de compensation prévus dans celle-ci.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à l'exécution de la présente délibération.

8- Contrat d'assurance Villassur

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'assurance « VILLASSUR » conclu avec Groupama arrive à échéance le 31 décembre 2016. Ce contrat avait pour objet d'assurer les biens immobiliers (bâtiments) et le matériel.

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau contrat d'assurance VILLASSUR proposé par Groupama. Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 7 347,31 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ☉ **APPROUVE** les termes du contrat VILLASSUR tel que présenté.
- ☉ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance VILLASSUR avec Groupama pour une durée de 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2017.
- ☉ **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler le montant de la cotisation annuelle.

9- Sydev : recensement et planification des travaux 2017

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du Sydev pour 2017 d'un programme de Rénovation de l'éclairage public sur la commune de Mervent. Monsieur le Maire propose de retenir le remplacement des 15 lampes à « vapeur de mercure » sur la commune pour un montant de 6825€, dont 50% est financé par le Sydev.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de remplacer les 15 lampes à « vapeur de mercure » pour un montant de 6825€.

10- Personnel communal

Un agent a été mis à la retraite pour invalidité au 1^{er} novembre 2016. Une décision s'engage sur le poste vacant et le personnel en place. Monsieur le Maire demande le vote du Conseil Municipal sur la mise en place d'un recrutement pour ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

- 11 voix pour
- 2 contre
- 1 abstention
- **DECIDE** d'engager un appel à candidature sur le poste.

11- Délibérations et questions diverses

☉ **Sycodem**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la convention « redevance spéciale » a été instaurée entre la commune et le Syndicat de Collecte des Déchets Ménagers du Sud Vendée (Sycodem

Sud Vendée). Cette convention, qui définit les modalités de la collecte des déchets, arrive à son terme le 31 décembre 2016.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire :

- **A SIGNER** la nouvelle convention pour une durée de 1 an, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.
- **A REGLER** le montant de la prestation.

➤ Benne à carton

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la liste des entreprises autorisées à utiliser la benne à carton suite à la signature d'un engagement d'utilisation pour un montant de 14€/mois. On signale que d'autres entreprises utilisent celle-ci sans autorisation. Des dispositions vont être prises.

➤ Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle du Comité de Parents d'Elèves de MERVENT pour l'organisation de la manifestation « Vide ta chambre » qui aura lieu le 20 novembre 2016.

Monsieur le Maire propose qu'une subvention exceptionnelle de 240 € leur soit allouée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 240 € au Comité de Parents d'Elèves de MERVENT.

➤ Voyage scolaire

Monsieur le Maire fait part du projet théâtre de l'école comprenant un voyage de 3 jours à Saint-Jean-de-Mont. Le montant de la participation de la commune à ce voyage est de 1238,80€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **EMET** un avis favorable au financement du voyage pour un montant de 1238,80€ TTC.

➤ Tarifs 2017 pour les salles communales

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la location des salles communales pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** à l'unanimité, de maintenir les tarifs appliqués en 2016 pour la salle des fêtes.

Au 1^{er} janvier 2017, les tarifs seront les suivants :

- Les personnes de Mervent
 - Location 1 journée : 130€
 - Lendemain : 35€
 - Les personnes et associations hors commune :
 - Location 1 journée : 130€
 - Lendemain : 65€
 - Vin d'honneur :
 - Les personnes et associations de Mervent : Gratuit
 - Les personnes hors commune : 60€
- **DECIDE** à l'unanimité, la modification des tarifs pour la salle Jean Louis RIPAUD.

Au 1^{er} janvier 2017, les tarifs seront les suivants :

- Les personnes de Mervent : 450€
- Les personnes hors commune : 620€

- Les associations de Mervent : 250€
(Les associations de la commune auront droit à une gratuité dans l'année.)
- Les associations hors commune : 520€
- Lendemain (2^{ème} jour) : 120€
- Bal rétro ou disco : 430€
- Les professionnels (traiteurs, restaurateurs ...) : 620€
- Les autocaristes hors week-end : 300€

➤ Vœu pour l'implantation d'un établissement pénitentiaire à Fontenay-le-Comte

Le 6 octobre 2016, le Premier ministre et le Garde des Sceaux ont lancé un programme immobilier pénitentiaire de 33 nouveaux établissements, soit 16 000 cellules supplémentaires. Ce programme vise à résorber la surpopulation carcérale de notre pays. En Sud-Vendée, la maison d'arrêt de Fontenay en est un exemple avec une surpopulation qui dépasse les 200 %.

Depuis 2011, la Ville de Fontenay-le-Comte a proposé un terrain de 15 hectares permettant d'accueillir un nouvel établissement. Le choix du site de Fontenay-le-Comte permettrait d'améliorer les conditions de travail des personnels, d'internement des détenus comme la vitalité économique de notre territoire.

Aussi, le Conseil Municipal de MERVENT demande à Monsieur le Garde des Sceaux de retenir le site de Fontenay-le-Comte.

➤ Maintien des bureaux de poste de proximité

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une délibération en faveur du maintien des bureaux de poste.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour le maintien des bureaux de poste de proximité.

➤ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- D'une invitation à une réunion à Montreuil le 6 décembre 2016 par Vendée Eau ouverte aux élus et agents techniques.
- de l'existence de formations pour les élus organisées par l'AMPCV sur différentes thématiques.
- de l'existence d'une étude pour l'implantation de la fibre optique sur la commune dont l'armoire centrale devra être à plus de 30m d'une source d'énergie.
- de l'installation terminée de l'enclos pour les 2 chèvres dans le coteau. Cela nécessite l'installation d'une cabane et d'un abreuvoir ainsi que certainement la création d'un numéro d'identifiant d'élevage.
- de la potentielle installation d'une psychothérapeute sur la commune.
- de la fuite d'eau qui est survenue dans le local derrière les sanitaires. La manipulation d'une vanne, non intentionnelle, a entraîné une fuite d'environ 2600m³. Une demande de dégrèvement a été faite auprès de Vendée Eau.
- de la tenue d'une réunion le 6 décembre pour la commission voirie à 10h.
- de la tenue d'une réunion le 29 novembre à 19h pour la commission bulletin.
- que les festivités du 14 juillet seront évoquées à la prochaine réunion.

Monsieur BELOUIN signale que plusieurs habitants constatent une augmentation du coût du contrôle de l'assainissement.

La séance est levée à 23h30

Prochaine réunion le vendredi 09 décembre 2016